



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche, et de l'Artisanat



PROBLUE
HEALTHY OCEAN • HEALTHY ECONOMIES • HEALTHY COMMUNITIES



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET RESILIENCE DES SYSTEMES ALIMENTAIRES AUX COMORES
(FSRP_KM, P177816), DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM

COORDINATION NATIONALE DU PROJET

RAPPORT D'ÉTAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS FINANCIÉES PAR PROBLUE DANS LE CADRE DU PROJET FSRP-KM

01/01/2025 AU 16/12/2025

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

**Dr MARICHALI Ahmed,
Responsable Suivi-Evaluation FSRP-KM**

ABREVIATIONS

ADSN	: Association de Développement Socio-culturelle de Nioumachoi
ANO	: Avis de Non-Objection
BE	: Bureau d'Etude
BM	: Banque Mondiale
CGES	: Cadre de Gestion Environnementale et Sociale
CGIPP	: Cadre de Gestion Intégré des Parasites et Pesticides
CRDE	: Centre Rural de Développement Economique
CPR	: Cadre Politique de Réinstallation
COPIL	: Comité de Pilotage
DNSAE	: Direction Nationale des Stratégies Agricoles et de l'Elevage
EIES	: Etude d'Impact Environnementale et Sociale
HSE	: Hygiène Sécurité Environnement
UGP	: Unité de Gestion du Projet
IDA	: Association Internationale de Développement
INSEED	Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques
MDGP	: Mécanisme de Dialogue de Gestion des Plaintes
MAPA	: Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat
SYCEBNL	: Système Comptable des Entités à But Non Lucratif
DGRH	: Direction Générale des Ressources halieutiques
DCP	: Dispositifs de Concentration de Poissons
PCE	: Plan Comores Emergents
PGES	: Plan de Gestion Environnementale et Sociale
PIDC	: Projet Intégré de Développement des Chaines de valeurs et de la Compétitivité
SIISE	: Système d'Information Intégré de Suivi Évaluation
PTBA	: Plan de Travail et de Budget Annuel
PV	: Procès-Verbal
TDRs	: Termes de référence
S&E	: Suivi et Evaluation
VBG	: Violence Basé sur le Genre

Sommaire

RESUME EXECUTIVE	5
1. INTRODUCTION GENERALE	6
1.1. Brève Présentation du Projet	6
1.1.1. Objectif de Développement du Projet	6
1.1.2. Composantes du Projet	7
1.1.3. Arrangement institutionnel de la mise en œuvre du Projet	8
2. ACTIVITES FINANCEES PAR PROBLUE PAR SOUS-COMPOSANTE	9
3. PRINCIPALES RÉALISATIONS DU FONDS PROBLUE	10
3.1. Situation des réalisations physiques du PTBA 2025.....	10
Composante 1	10
Sous-composante 1.3. Pêcheries résilientes	10
Composante 2 :	14
Sous-composante 2.3. Gestion résiliente des ressources côtières et marines	14
Composante 6: Gestion du Projet	16
○ Situation d'exécution physique du PTBA 2025-----	16
○ Gestion financière du Projet -----	17
○ Situation de la réalisation et d'exécution financière du PTBA 2025 -----	17
○ Réalisation financière du PTBA 2025-----	17
○ Situation financière du fonds PROBLUE-----	18
○ Décaissement du projet dans Client Connection -----	18
○ Réalisations physiques et financières-----	18
○ Audit-----	19
○ Suivi & Evaluation -----	20
THÉMATIQUES TRANSVERSALES	
○ Ventilation des réunions des services de l'UGP-----	22
○ Ventilation des réunions des services du COPIL-----	22
○ Mission d'appui à la mise en œuvre du FSRP -----	22
○ Gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S) -----	23
○ Genre et inclusion sociale-----	23
○ Communication et visibilité du Projet-----	24
4. CONCLUSIONS	24
Annexes	26

Tableaux

Tableau 1 : Synthèse des résultats-clés du projet -----	6
Tableau 2 : Réalisations financières du PTBA au 16/12/2025-----	17
Tableau 3 : Réalisations financières du fonds PROBLUE au 16/12/2025-----	18
Tableau 4 : Décaissement global du projet dans Client Connection-----	18
Tableau 5 : Evolution des indicateurs des résultats intermédiaires à l'économie bleue -----	20
Tableau 6 : Niveau d'exécution des activités du projet par composante (annexes) -----	26
Tableau 7 : Décaissement du projet dans Client connection au 16/12/2024 (annexes)-----	30
Tableau 8 : Mesure des indicateurs du cadre de résultats (annexes)-----	31

Figures

Figure 1 : Institutions responsables de la supervision et la gestion du projet -----	8
Figure 2 : Taux de réalisations physique du PTBA 2025 -----	16
Figure 3 : Taux de réalisations physique et financières du PTBA 2025 -----	19
Figure 4 : Situation de passation des marchés au titre du PTBA 2025 -----	33

Photos

Photo 1 : Installation des DCP -----	10
Photo 2 : Distribution de kits de sécurité aux pêcheurs à pirogue-----	11
Photo 3 : Opération de l'immersion des pots à poulpes-----	11
Photo 4 : Séchoir remis aux coopératives féminines pour le séchage -----	11
Photo 5 : Signatures des accords de cogestion avec les communautés -----	12
Photo 6 : Comités de cogestion des ressources côtières et marines-----	12
Photo 7 : Validation du plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes -----	12
Photo 8 : Suivi de l'échantillonnage des marées et élaboration de bulletins statistiques -----	13
Photo 9 : Réhabilitation des chambres froides pour les produits halieutiques -----	13
Photo 10 : Véhicule pick-up et motos cross remis à la DGRH par le FSRP -----	14
Photo 11 : Campagne de reboisement des mangroves-----	15
Photo 12 : Pépinières de mangroves-----	15
Photo 13 : Reboisement de mangroves-----	15

RESUME EXECUTIVE

Le présent rapport met en évidence un niveau d'avancement global satisfaisant du financement TF0C1418-KM PROBLUE dans le cadre du FSRP, tant sur le plan physique que financier.

Le taux de réalisation physique du PTBA 2025 est de 50%, reflétant une progression satisfaisante de la Composante 1 (**57,89%**) mais un niveau d'exécution faible au niveau de la Composante 2 (**20%**). Cette situation illustre une dynamique globalement positive, tout en soulignant la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la Composante 2.

Sur le plan financier, l'exécution globale du PTBA 2025 approuvé par PROBLUE s'élève à 387 042 587 KMF (879 642 USD), soit **37,2 %** du budget prévu. La Composante 1 (SC 1.3) affiche une exécution satisfaisante (**58,84 %**), tandis que la Composante 2 (SC 2.3) reste très faible (**7,34%**), traduisant des retards importants dans la mise en œuvre des activités.

Le taux de décaissement global enregistré dans *Client Connection* s'élève à **78,29 %**, avec 2,35 millions USD décaissés sur les 3 millions USD accordés par PROBLUE. Ce niveau atteste d'une capacité d'absorption avérée, tout en indiquant la nécessité d'accélérer les opérations encore en cours.

Les indicateurs du cadre de résultats montrent une progression encourageante, avec **50%** des cibles 2025 significativement atteintes et plusieurs autres en nette amélioration. Les deux missions de supervision de la Banque Mondiale menées en 2025 ont confirmé une mise en œuvre globalement satisfaisante et un fonctionnement efficace du dispositif de suivi-évaluation et de gestion environnementale et sociale.

L'état d'avancement du financement PROBLUE est encourageant et conforme aux objectifs intermédiaires, mais requiert une intensification de l'exécution financière pour garantir l'atteinte complète des cibles.

En conséquence, la notation globale du projet demeure « **Satisfaisante** ». Toutefois, l'atteinte complète des objectifs et l'optimisation du financement nécessitent une accélération ciblée sur les composantes à faible exécution financière.

1. INTRODUCTION GENERALE

1.1. Brève Présentation du Projet

Les crises engendrées par le COVID-19, le passage du cyclone Kenneth en 2019, ainsi que les conflits en Ukraine et Russie depuis février 2022 ont démontré la fragilité des systèmes alimentaires en Union des Comores. Il est ainsi vital d'améliorer la performance du secteur agricole et des systèmes alimentaires de l'Union des Comores si l'on veut réduire la malnutrition et l'insécurité alimentaire chronique mais également pour créer des emplois, relever les revenus ruraux et réduire la pauvreté.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement de l'Union des Comores a obtenu des Dons auprès de la Banque mondiale de 40 millions USD et de **PROBLUE de 3 millions USD pour financer le Projet Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP_KM)** dans la perspective d'améliorer la contribution du secteur privé au PIB, et de se projeter à l'émergence horizon 2030. Le Projet interviendra d'une manière intégrée et multisectorielle pour assurer l'efficacité et la résilience. Il s'exécutera sur une période de six (6) ans.

1.1.1. Objectif de Développement du Projet

L'Objectif de Développement du Projet (ODP) est de renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux Comores et d'améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Cet objectif est mesuré par les indicateurs de rendement.

Les indicateurs de rendement prévus de l'Objectif de Développement du Projet (ODP) sont :

- Réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones cibles du Projet ;
- Nombre d'exploitants agricoles adoptant les technologies et les pratiques renforçant la résilience;
- Superficie totale de terres aménagée à travers les pratiques de gestion durable ;
- Augmentation du volume de la production agricole vendue sur les marchés intérieurs et régionaux ;
- Nombre de politiques en rapport à l'agriculture, à la pêche, à la gestion des ressources naturelles et à la résilience des systèmes adoptés avec l'appui du Projet.

Tableau 1 : Synthèse des résultats-clés du projet

Rubrique	Description	Résultats attendus
Objectifs de Développement du Projet	Renforcer la résilience des systèmes alimentaires aux Comores et d'améliorer la préparation à faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle	<ul style="list-style-type: none">▪ 3% de réduction du nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones cibles du projet▪ 12 000 exploitants agricoles adoptant les technologies et les pratiques renforçant la résilience▪ 10 000 hectares des terres aménagée ou reboisées/boisées▪ 6% d'augmentation du volume de la production agricole vendue sur les marchés intérieurs et régionaux▪ 5 politiques en rapport à l'agriculture, à la pêche, à la gestion des ressources naturelles et à la résilience des systèmes adoptés avec l'appui du projet

1.1.2. Composantes du Projet

Le projet est structuré autour de six (06) composantes et douze (12) sous-composantes. Le **fonds PROBLUE** finance spécifiquement certaines activités de la **sous-composante 1.3** « Pêcheries résilientes », ainsi que certaines activités de la **sous-composante 2.3** « Gestion résiliente des ressources côtières et marines ».

Les composantes et sous-composantes du projet FSRP_KM sont décrites comme suit :

Composante 1. Renforcement des capacités de production agricole résiliente

Elle renforcera la productivité et la résilience de la production alimentaire nationale face aux chocs et aux facteurs de stress en soutenant le développement et l'adoption d'intrants et de services agricoles améliorés et de technologies agricoles intelligentes face au climat et sensibles au genre par les producteurs dans les secteurs des cultures, de l'élevage et de la pêche. Elle contribuera également à développer des capacités transversales en matière d'agriculture numérique et de systèmes d'information.

La composante 1 est structurée autour de **quatre (04) sous-composantes** :

- Sous-composante 1.1. Systèmes de semences de qualité et technologies intelligentes face au climat pour les cultures vivrières ;
- Sous-composante 1.2. Productivité et sécurité du secteur de l'élevage ;
- Sous-composante 1.3. Pêcheries résilientes ;
- Sous-composante 1.4. Agriculture numérique et services d'information.

Composante 2. Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients

Elle visera à promouvoir une planification participative et une gestion plus durable des ressources naturelles et des infrastructures d'irrigation par les communautés, contribuant ainsi à renforcer la résilience et à atténuer les effets néfastes du changement climatique. Elle interviendra dans les domaines de la gestion des paysages et des bassins versants en réduisant la dégradation des sols, en améliorant la gestion de l'eau agricole par l'augmentation du stockage et l'expansion de l'irrigation, et en améliorant la gestion des ressources côtières et marines, en s'appuyant davantage sur des données scientifiques solides, y compris les évaluations des stocks, et l'application de la loi (suivi, contrôle et surveillance).

La composante 2 est structurée autour de **trois (03) sous-composantes** :

- Sous-composante 2.1. Gestion résiliente des paysages et des bassins versants ;
- Sous-composante 2.2. Gestion résiliente de l'eau ;
- Sous-composante 2.3. Gestion résiliente des ressources côtières et marines.

Composante 3. Accès au marché

Cette composante favorisera l'intégration des petits exploitants agricoles et des communautés rurales dans les chaînes de valeur des cultures vivrières, de l'élevage et de la pêche, ainsi que l'amélioration de l'efficacité des marchés alimentaires.

La composante 3 est structurée autour de **deux (02) sous-composantes** :

- Sous-composante 3.1. Traitement post-récolte, traitement après capture et liens avec les marchés nationaux et régionaux ;

- Sous-composante 3.2. Réhabilitation des routes de desserte rurale pour améliorer l'accès aux marchés.

Composante 4. Promouvoir une plus grande attention à la résilience des systèmes alimentaires dans l'élaboration des politiques nationales et régionales

Elle s'occupera des efforts politiques transversaux soutenant la résilience des systèmes alimentaires aux niveaux national et régional. Elle aidera le gouvernement à chaque étape de l'élaboration des politiques, de la formulation à la mise en œuvre.

La composante 4 est structurée autour de **trois (03) sous-composantes** :

- Sous-composante 4.1. Stratégies, normes, réglementations et cadre institutionnel ;
- Sous-composante 4.2. Renforcement des capacités des acteurs du système agroalimentaire ;
- Sous-composante 4.3. Efforts d'intégration régionale.

Composante 5. Composante d'intervention d'urgence conditionnelle (CIUC)

La composante 5 financera les dépenses éligibles en cas d'urgence liée à une catastrophe. L'activation du CIUC, à la demande du gouvernement, permettra de débourser rapidement des fonds afin de réduire les dommages causés aux infrastructures de production, d'assurer la continuité des activités et d'accélérer le redressement.

Composante 6. Gestion de projet

Elle financera les activités liées au démarrage du projet, à la coordination des activités, à la gestion des connaissances, à la communication, au suivi et à l'évaluation, ainsi qu'au respect des exigences fiduciaires, de passation des marchés, environnementales et sociales, y compris les engagements de l'entreprise tels que l'engagement des citoyens. Il couvrira également les frais de personnel.

1.1.3. Arrangement institutionnel de la mise en œuvre du Projet

Le projet FSRP_KM est sous la tutelle du ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA). Le dispositif institutionnel du projet comprend un organe de surveillance établi par le Comité de Pilotage du Projet (COPIL) et des organes de gestion et de mise en œuvre assurés par une (01) Unité de Gestion du Projet (UGP) au niveau national et deux (02) Points focaux au niveau des îles Mohéli et Anjouan.

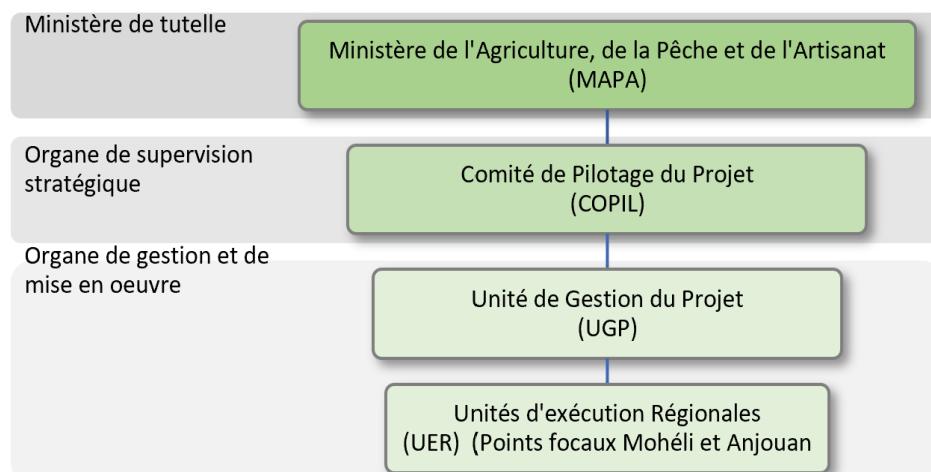


Figure 1 : Institutions responsables de la supervision et la gestion du projet

1.1.3.1. Comité de pilotage du projet

Le Comité de Pilotage du projet FSRP-KM (COPIL) est une structure décisionnelle inclusive et consensuelle comprenant l'ensemble des acteurs principaux du projet. Il a été créé par un arrêté ministériel. Il a pour mission d'assurer la supervision stratégique du projet. Le COPIL est présidé par le Secrétaire Général du MAPA et son mandat couvrira la durée totale du projet.

1.1.3.2. Unité de Gestion du Projet

L'Unité de Gestion du projet (UGP) est basée dans les locaux du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA) et dotée de l'autonomie administrative et financière. L'UGP a pour mission de coordonner et d'assurer la gestion financière et comptable, la passation des marchés, les activités de communication sur le projet, le suivi-évaluation, et la mise en œuvre des activités de sauvegarde environnementale et sociale du projet.

1.1.3.3. Points focaux

Pour appuyer la mise en œuvre des activités du FSRP-KM et assurer le suivi nécessaire, des points focaux sont responsabilisés dans chacune des îles Mohéli et Anjouan. Ils ont pour mission de faciliter le travail de coordination, de suivre la mise en œuvre des activités du projet au quotidien.

2. ACTIVITES FINANCEES PAR PROBLUE PAR SOUS-COMPOSANTE

Les activités soutenues par Problue dans la **sous-composante 1.3** sont entre autres :

- Évaluer les accords de cogestion existants,
- Elaborer un plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes,
- Acquérir et implanter des DCP,
- Appuyer les pêcheurs à pirogue en Kits de sécurités en mer,
- Appuyer les bénéficiaires des accords de cogestion en embarcations motorisées (pour la surveillance des zones de cogestion),
- Structurer des coopératives de femmes transformatrices des produits halieutiques,
- Former des membres de coopératives de transformatrices et revendeuses de poissons sur les normes sanitaires des produits de pêches,
- Former des femmes sur le séchage et fumage et sur autres techniques de transformations,
- Appuyer les coopératives de femmes en équipement de production et de transformation alimentaire (séchoirs, fumoirs...),
- Faire une analyse SWOT du secteur privé impliqué dans la capture et la transformation des produits de la pêche.
- Mettre en place des pépinières de mangroves,
- Réaliser des campagnes de reboisement des mangroves,
- Suivre la croissance des plantes reboisées,
- Former les pêcheurs sur la technologie de pêche et l'entretien des DCP,
- Acquérir et immersion des pots à poulpes,
- Former des chercheurs sur les techniques de collecte et de transplantation des coraux et le suivi de croissance des boutures,
- Renforcer les capacités et sensibiliser les Communautés des pêcheurs sur la gestion durable des ressources côtières et marines.
- Renforcer les capacités des coopératives et des revendeurs poissons sur l'éducation financière,
- Réhabiliter des chambres froides existants,

- Elaborer une feuille de route en appui à la signature/ratification et mise en œuvre potentielle par les Comores des instruments internationaux pertinents,
- Renforcer les capacités en matière de gestion côtière et d'économie bleue pour les cadres du ministère de la pêche,
- Réhabiliter des marchés de poissons,
- Evaluer et diagnostiquer l'état de lieux de l'écosystème récifal au niveau national,
- Renforcer les capacités en matière de gestion côtière et d'économie bleue pour les communautés (formation technique et académique).

3. PRINCIPALES RÉALISATIONS DU FONDS PROBLUE

Le présent rapport rend compte de l'état d'avancement du financement **TF0C1418-KM PROBLUE** dans le cadre de du projet FSRP. Il met en évidence le niveau de progression des réalisations physiques et financières, ainsi que l'évolution des principaux indicateurs de performance.

3.1. Situation des réalisations physiques du PTBA 2025

Les principales réalisations physiques enregistrées au cours de la période considérée, regroupées par composante et sous-composante, se présentent comme suit :

COMPOSANTE 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITES DE PRODUCTION AGRICOLE RESILIENTE

Sous-composante 1.3: Pêcheries résilientes

Les réalisations de cette sous-composantes sont les suivantes :

1. Acquisition et remise des DCP aux pêcheurs

Le projet a livré et installé quinze (15) Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) au profit des pêcheurs. Cette intervention vise à optimiser l'effort de pêche, réduire les risques de navigation en mer et améliorer durablement la productivité et la sécurité des pêcheurs.



Photo 1: Installation des DCP

2. Formation des pêcheurs sur la technologie et l'entretien des DCP

Les TDR relatifs à la formation des pêcheurs bénéficiaires sur la technologie et l'entretien des DCP ont été élaborés. Ces formations seront assurées par l'Ecole de pêche. L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des pêcheurs bénéficiaires en matière de technologie et d'entretien des DCP, afin de garantir leur utilisation efficace et durable.

3. Distribution de kits de sécurité aux pêcheurs à pirogue

Au total **500 kits** de sécurité en mer ont été distribués aux pêcheurs à pirogue. Chaque kit comprend des lampes de poche, des gilets de sauvetage, des imperméables, des lignes de pêche, des hameçons, des couteaux et des sifflets. Cette initiative permet de renforcer la sécurité des pêcheurs en mer, de diminuer les risques d'accidents et d'encourager des pratiques de pêche plus sûres et responsables.



Photo 2: Distribution de kits de sécurité aux pêcheurs à pirogue

4. Développement de l'aquaculture du poulpe

Le projet a procédé à l'achat et à l'immersion de **5 000 pots à poules** dans cinq sites de cogestion à l'échelle nationale, avec 1 000 pots déposés par site. La répartition des sites est la suivante : deux sites à Anjouan (Ouani et Maraharé), deux sites à Mohéli (Barakani et Djoïézi) et un site à Grande Comore (Ourovénini). Cette action contribue à favoriser la reproduction et la croissance du poulpe, à augmenter les rendements halieutiques, et à soutenir à la fois la sécurité alimentaire et les revenus des pêcheurs.



Photo 3 : Opération de l'immersion des pots à poules

5. Renforcement des coopératives féminines dans la filière halieutique

Au total, **20 coopératives féminines** ont été structurées et formées aux techniques de séchage et de fumage du poisson. Elles ont été équipées chacune d'un séchoir, et **100 femmes** ont bénéficié d'une formation sur les normes de transformation halieutique ainsi que sur d'autres techniques de transformation. Ces actions contribuent à valoriser la production halieutique locale, à améliorer la qualité et la sécurité des produits transformés, et à renforcer l'autonomisation économique des femmes.



Photo 4: Séchoir remis aux coopératives féminines pour le séchage

6. Gestion participative des ressources côtières et marines

Dans le cadre de la gestion durable des ressources côtières et marines, **quatorze (14) accords de cogestion** ont été signés avec les communautés, incluant la participation active des femmes. Des séances de sensibilisation et de formations ont été organisées dans les 3 îles. Cette initiative vise à promouvoir une gouvernance inclusive et durable des ressources côtières et marines, favorisant une implication accrue des communautés locales, notamment des femmes, dans leur protection et leur gestion.



Photo 5 : Signatures des accords de cogestion avec les communautés

Quatorze comités de cogestion ont également été établis et accompagnés à travers des actions de sensibilisation et de renforcement des capacités à l'échelle nationale. Cette intervention a permis de consolider une gouvernance inclusive et durable des ressources côtières et marines, en assurant une participation accrue des communautés locales, notamment des femmes, dans les processus de gestion et de protection.



Photo 6 : Comités de cogestion des ressources côtières et marines

7. Aménagement de la pêcherie des poulpes

Un plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes a été élaboré et est en cours de mise en œuvre. Il est systématiquement pris en compte dans la planification et la gestion de l'espace marin. La pêcherie est actuellement gérée de manière durable à l'échelle nationale. Cette initiative contribue à améliorer la gestion durable de la pêcherie, à accroître la production et les revenus des pêcheurs, tout en préservant les stocks de poulpes et l'écosystème marin.



Photo 7 : Validation du plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes

8. Appui aux revendeuses et transformatrices des produits de la pêche en congélateurs solaires

Le projet est en cours d'identification des caractéristiques optimales pour ces équipements, afin de répondre aux besoins des revendeuses et transformatrices et d'améliorer la conservation des produits halieutiques.

9. Évaluation des stocks et stratégie de collecte de données

Un consultant international a été recruté pour conduire l'évaluation des stocks et élaborer une stratégie nationale de collecte de données sur les petits pélagiques et les langoustes. Il est actuellement en mission aux Comores pour la seconde phase de ce travail, qui vise à appuyer une gestion durable de ces ressources à travers des données fiables et structurées.

10. Encadrement et suivi de l'échantillonnage des marées

Deux bulletins statistiques sur la pêche artisanale ont été élaborés et diffusés, contribuant à une collecte plus fiable et structurée des données halieutiques.



Photo 8 : Suivi de l'échantillonnage des marées et élaboration de bulletins statistiques

11. Réhabilitation des chambres froides pour produits halieutiques

Treize (13) chambres froides d'une capacité de 2,5 tonnes chacune ont été réhabilitées à travers l'installation de kits solaires hybrides. Leur répartition se décline comme suit : sept (7) en Grande Comore, quatre (4) à Anjouan et deux (2) à Mohéli. Cette intervention du projet vise à améliorer la conservation des produits halieutiques, réduisent les pertes post-capture et renforcent la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des pêcheurs.



Photo 9: Réhabilitation des chambres froides pour les produits halieutiques

12. Réhabilitation des marchés de poissons à Mohéli

L'entreprise des travaux et le consultant chargé du contrôle et de la surveillance ont été recrutés, et les travaux ont démarré le 9 octobre 2025 et une réception provisoire du marché était prévue en août 2026. Toutefois, les travaux sont suspendus à la suite d'une instruction du Gouvernorat de Mohéli.

13. Renforcement des capacités de la DGRH

Le projet a soutenu le renforcement des capacités de la Direction Générale des Ressources halieutiques (DGRH) à travers la dotation d'un véhicule pick-up et de six (6) motos cross, améliorant ainsi ses moyens logistiques et opérationnels pour le suivi efficace des activités de terrain ainsi que la coordination de la mise en œuvre des interventions du projet.



Photo 10: Véhicule pick-up et motos cross remis à la DGRH par le FSRP

14. Mise à jour de l'enquête-cadre du secteur de la pêche

Les TDRs ont été élaborés et le questionnaire finalisé. Les discussions entre l'INSED et la DGRH concernant les modalités de collaboration sont en cours en vue du lancement de l'activité, confiée à l'INSED en partenariat avec la DGRH. Cette démarche vise à disposer de données actualisées pour une gestion plus efficace du secteur de la pêche.

15. Gestion financière des coopératives et revendeurs

Les termes de référence (TDRs) sont en cours d'élaboration pour appuyer le renforcement des capacités en gestion financière des acteurs de la filière pêche.

16. Formation de deux ingénieurs halieutes

Les TDRs définissant l'approche et le processus de sélection des candidats ont été élaborés, et les établissements d'appui identifiés. Cette activité, confiée à l'INRAPE en partenariat avec la DGRH, vise à renforcer les compétences en gestion des ressources halieutiques.

COMPOSANTE 2 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES POUR DES PAYSAGES

Sous-composante 2.3: Gestion résiliente des ressources côtières et marines

Les réalisations de cette sous-composantes sont les suivantes :

17. Aménagement des zones côtières et de pêcheries

Le projet a élaboré et fait valider par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat (MAPA) **neuf (09) plans d'aménagement**, couvrant une **superficie totale de 13,86 ha**. Ces aménagements visent à optimiser l'utilisation durable des ressources côtières et à renforcer la productivité des pêcheries. Ils contribuent à une gestion durable et intégrée des zones côtières et des pêcheries, à la protection des écosystèmes marins et au renforcement de la productivité et de la sécurité des activités halieutiques.

18. Suivi des accords de cogestion de pêche

Les communautés ont été formées et sensibilisées aux mesures de cogestion de pêche, et les périodes de repos biologique ont été observées. L'objectif est de renforcer la gouvernance locale des ressources et de promouvoir une exploitation durable des zones de pêche.

19. Lancement de la campagne de reboisement des mangroves

La campagne a été lancée Bangacharini-Nioumachoi (Mohéli) en présence des autorités nationales (Ministre de l'Environnement et des Forêts, chargé du Tourisme, Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat) et insulaires (Cabinet du Gouverneur de l'île de Mohéli, la DGEF, la DGRH, l'INRAPE, la DNSAE, du personnel du Parc National de Mohéli, de l'Association de Développement Socio-culturelle de Nioumachoi (ADSN) et de l'Unité de Gestion du Projet FSRP. Le reboisement vise à restaurer les écosystèmes côtiers, renforcer la protection contre l'érosion et améliorer la biodiversité marine.



Photo 11 : campagne de reboisement des mangroves

20. Mise en place de pépinières de mangroves



Photo 12 : Pépinières de mangroves

Le projet a mis en place **trois (03) pépinières de mangroves**, chacune couvrant **0,067 ha**, désormais pleinement opérationnelles. Ces pépinières permettent de produire des plants de qualité pour soutenir les activités de reboisement et la restauration des écosystèmes côtiers.

Elles garantissent un approvisionnement régulier en plants de mangroves, soutenant le reboisement et renforçant la résilience des écosystèmes côtiers ainsi que des communautés locales.

21. Reboisement de mangroves

Le projet a reboisé **3 hectares de mangroves** à Mohéli, contribuant à la restauration des écosystèmes côtiers, à la protection contre l'érosion et à l'amélioration de la biodiversité marine.

Ces actions préservent et restaurent les écosystèmes côtiers, renforcent la protection contre l'érosion et soutiennent la biodiversité ainsi que les moyens de subsistance des communautés locales.



Photo 13: Reboisement de mangroves

22. Renforcement de la gouvernance locale des ressources côtières et marines

Un comité local a été constitué et accompagné pour promouvoir la protection et la gestion durable des ressources côtières et marines. Cette démarche favorise une gestion participative et durable des ressources marines et côtières, en impliquant les communautés locales dans leur conservation et leur exploitation responsable.

23. Renforcement de la surveillance des zones de cogestion

Les processus d'acquisition de **quatorze (14) embarcations motorisées** sont en cours afin de faciliter la surveillance des zones de cogestion.

Cette initiative améliore le suivi et la protection des écosystèmes marins et côtiers, renforce la sécurité des zones protégées et soutient la gestion durable des ressources halieutiques.

24. Évaluation de l'état des écosystèmes récifaux au niveau national

L'évaluation des récifs est terminée dans cinq villages de Grande Comore et en cours dans sept villages d'Anjouan, réalisée en collaboration avec le Parc Marin et l'AEDE. La mission se poursuivra à Mohéli, avec un rapport final attendu pour le 31 décembre 2025.

COMPOSANTE 6 : GESTION DE PROJET

Cette section couvre les aspects transversaux de la gestion du projet, notamment la gestion administrative, comptable et financière, le suivi-évaluation, la sauvegarde environnementale, la communication, la passation de marchés et autres activités de coordination.

25. Situation d'exécution physique du PTBA 2025

Le graphique ci-dessous illustre les niveaux d'avancement physique des différentes composantes du PTBA 2025 au 16 décembre 2025. Le taux global de réalisation physique est de **50%**, ce qui correspond à un niveau d'avancement moyen du PTBA 2025.

Ce taux masque une forte disparité entre les deux composantes : une composante très avancée (**SC. 1.3**) et une composante en retard significatif (**SC. 2.3**).

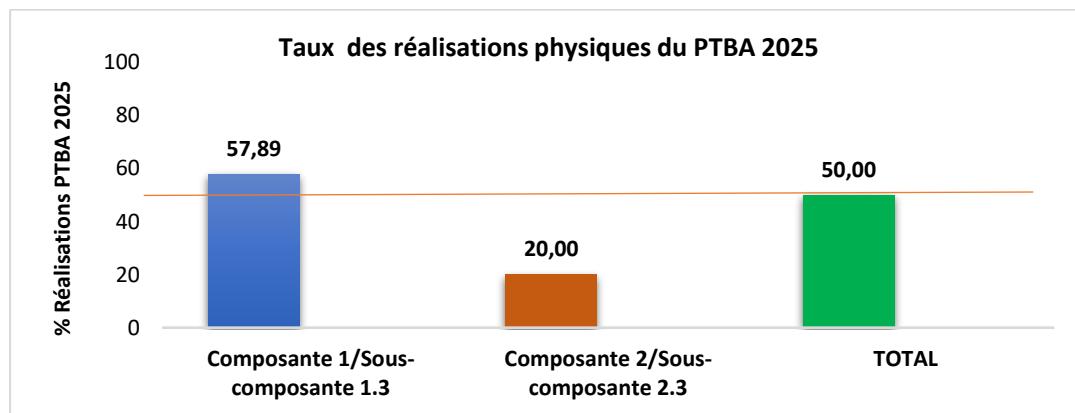


Figure 2 : Taux de réalisations physiques du PTBA 2025

Composante 1 / Sous-composante 1.3 : 57,89 %

- Ce taux traduit un niveau d'avancement physique satisfaisant. Les activités prévues dans le cadre de cette composante ont été réalisées à plus de la moitié, ce qui indique une mise en œuvre dynamique et relativement bien maîtrisée.

Composante 2 / Sous-composante 2.3 : 20%

- Ce taux révèle un retard important dans l'exécution. Les activités restent faiblement avancées, ce qui laisse supposer des contraintes opérationnelles, techniques ou administratives ayant freiné la mise en œuvre.

26. Gestion financière du Projet

Au cours de la période sous revue, l'UGP a continué à opérationnaliser les aspects administratifs et financiers du projet en fonction de tous les outils mis en place durant les périodes précédentes et à effectuer d'autres mis à jour notamment l'acquisition du logiciel Tompro permettant un travail adéquat. Les responsables du service financier du projet ont été formé sur le SYCEBNL.

27. Situation de la réalisation et d'exécution financière du PTBA 2025

a) Réalisation financière du PTBA 2025

À la date du 16 décembre 2025, l'exécution financière globale du PTBA 2025 s'élève à **387 042 587 KMF**, correspondant à **879 642,24 USD**, soit un **taux de réalisation de 37,2 %** par rapport aux prévisions annuelles. Ce niveau d'exécution traduit une **performance financière globalement modérée**, avec de fortes disparités entre les composantes. La répartition des réalisations par composante est présentée dans le tableau ci-après :

Tableau 2. Réalisations financières du PTBA au 16/12/2025

Composantes /SC	Prévu PTBA 2025		Réalisé		Taux de réalisation (%)
	KMF	USD	KMF	USD	
Composante 1	603 229 045	1 370 975	354 949 587	806703,607	58,84
Sous-Composante 1.3	603 229 045	1 370 975	354 949 587	806703,607	58,84
Composante 2	436 900 000	992 955	32 093 000	72938,6364	7,34
Sous-Composante 2.3	436 900 000	992 955	32 093 000	72938,6364	7,34
TOTAL	1 040 129 045	2 363 930	387 042 587	879642,243	37,2

L'écart entre prévisions et réalisations s'établit à **653 086 458 KMF**, soit 1 484 287,405 USD. Le taux global de **37,20%** reflète le niveau d'exécution des deux sous-composantes du PTBA.

Les performances varient fortement selon les composantes :

- La **Composante 1**, incluant la **Sous-composante 1.3**, présente un **taux de réalisation financière** relativement satisfaisante (**58,84 %**). Cette performance reflète une mise en œuvre avancée des activités planifiées, traduisant une capacité d'absorption financière correcte et une bonne progression des engagements et paiements au cours de l'exercice.
- La **Composante 2**, notamment la **Sous-composante 2.3**, affiche une **faible de réalisation financière** (7,34 %). Ce niveau très bas suggère des retards significatifs dans le démarrage ou l'exécution des activités, pouvant être liés à des contraintes opérationnelles, des délais dans les procédures de passation des marchés, ou un phasage tardif des dépenses prévues.

Dans l'ensemble, l'exécution financière du PTBA 2025 est largement tirée par la Composante 1, tandis que la sous-performance de la Composante 2 pèse fortement sur le taux global. Cette situation appelle à un renforcement des mesures d'accélération de l'exécution financière au niveau de la Composante 2, afin d'améliorer l'absorption budgétaire et d'atteindre les objectifs annuels du projet.

b) Situation financière du fonds PROBLUE

Au 16 décembre 2025, le projet présente une enveloppe budgétaire totale **du fonds PROBLUE de 1,320 milliards KMF** (3 millions USD). Les réalisations financières cumulées atteignent **569 242 097 KMF** (1 293 732 USD), correspondant à un **taux d'exécution de 43,12%**, traduisant une exécution budgétaire globalement en deçà des prévisions.

Tableau 3. Réalisations financières du fonds PROBLUE au 16/12/2025

Composantes /SC	Prévu		Réalisé		Taux de réalisation (%)
	KMF	USD	KMF	USD	
Composante 1	880 000 000	2 000 000	502 246 337	1 141 469	57,07
Sous-Composante 1.3	880 000 000	2 000 000	502 246 337	1 141 469	57,07
Composante 2	440 000 000	1 000 000	66 995 750	152 263,1	15,22
Sous-Composante 2.3	440 000 000	1 000 000	66 995 750	152 263,1	15,22
TOTAL	1 320 000 000	3 000 000	569 242 097	1 293 732	43,12

La **Composante 1 (SC 1.3)** affiche une performance **relativement satisfaisante** avec **57,07 %**, reflétant une mise en œuvre plus avancée.

En revanche, la **Composante 2 (SC 2.3)** présente un **faible taux d'exécution (15,22 %)**, indiquant des retards significatifs qui affectent la performance globale du projet et appellent des mesures d'accélération ciblées.

c) Décaissement du projet dans Client Connection :

Au 16 Décembre 2025, le taux de décaissement global du fonds PROBLUE, tel que reporté dans **Client Connection**, s'élève à **78,29%**, correspondant à un montant cumulé de **983 419 322 KMF** (2 348 562,69 USD).

Tableau 4 : Décaissement global du projet dans Client Connection

Financement	Montant accordé USD/KMF	Montant décaissé USD/KMF	Taux décaissement	Reste à décaisser USD/KMF
TF0C1418-KM PROBLUE	3 000 000 USD	2 348 562,69 USD	78,29%	651 437,31 USD
	1 267 250 448 KMF	983 419 322 KMF		272 777 917 KMF

Ce taux de décaissement reflète une bonne performance et un niveau d'exécution conforme aux engagements du projet. Dans l'ensemble, l'exécution financière du financement PROBLUE reste globalement satisfaisante.

28. Réalisations physiques et financières au 16/12/2025

Le graphique ci-dessous montre que **les réalisations physiques progressent plus rapidement que les réalisations financières**. En effet, **43,38%** des activités prévues ont été effectivement réalisées sur le terrain, tandis que **29,63%** seulement du budget correspondant a été exécuté.

Cela signifie généralement que :

- Le projet avance **correctement sur le plan opérationnel** ;
- Les dépenses financières sont moins rapides, ce qui peut indiquer un léger retard dans les décaissements, les paiements ou les procédures administratives ;
- Les activités non réalisées ont un volume financier important que celles déjà réalisées.

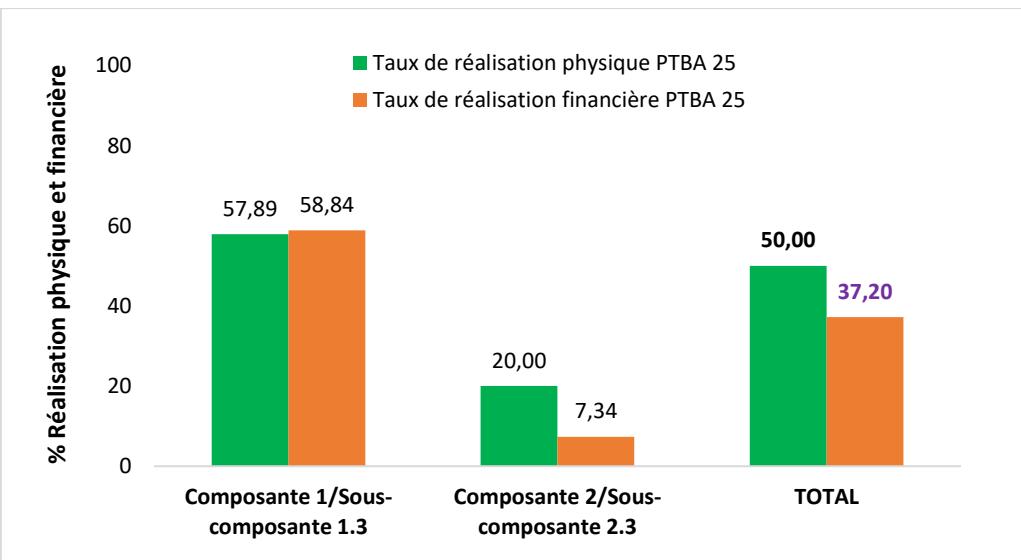


Figure 3 : Taux de réalisations physique et financières du PTBA 2025

Composante 1 / Sous-composante 1.3 :

Avec un taux de réalisation physique de **57,89 %** et un taux de réalisation financière de **58,84 %**, cette composante affiche une **performance relativement satisfaisante**. L'alignement entre les réalisations physiques et financières indique une exécution cohérente : les activités planifiées avancent à un rythme proportionnel aux dépenses engagées.

Composante 2 / Sous-composante 2.3 :

Les résultats sont nettement plus faibles, avec **20%** de réalisation physique et seulement **7,34%** de réalisation financière. Cet écart met en évidence un retard significatif, probablement liés à :

- ✓ des lenteurs dans la passation des marchés,
- ✓ des retards dans les acquisitions ou la contractualisation,
- ✓ ou de démarrage lent des activités sur le terrain,

À cela s'ajoutent **des retards dans** la réalisation des travaux de construction des marchés de poissons, la mise à jour de l'enquête cadre du secteur de la pêche, l'appui aux revendeuses et transformatrices des produits de la pêche en congélateurs solaires et la formation de deux Ingénieurs halieutes.

Le décalage entre les réalisations physiques et financières suggère également que certaines actions prévues n'ont pas encore généré de dépenses structurantes.

29. AUDIT

Le projet prévoit conformément aux directives de la Banque mondiale, de réaliser des audits internes et externes dans les règles de l'art, en vue de maintenir un système de contrôle interne efficace. Le Projet maintient actuellement un système de contrôle interne qui permet de maîtriser ses activités et atteindre ses objectifs. Il dispose d'un manuel d'opérations et manuel des procédures administratives et financières approuvé par la Banque mondiale.

Conformément aux bonnes pratiques et à l'accord de financement, le Projet a recruté un cabinet externe pour effectuer la mission de certification des comptes annuels portant sur les exercices comptables 2024 du projet. Les rapports d'audit sur les comptes annuels et celui des recommandations sur le contrôle interne ont été transmis à l'UGP et partagé avec la Banque Mondiale.

Les états financiers révisés présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du projet FSRP pour la période examinée, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date. Ils sont conformes aux règles et principes comptables du Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) ainsi qu'aux dispositions des Accords de Don.

30. SUIVI & EVALUATION

Le dispositif de suivi et évaluation du projet fonctionne de manière efficace et conforme aux exigences de la Banque mondiale. Les outils et mécanismes mis en place incluant le SIISE, les rapports périodiques, les indicateurs actualisés et les processus de collecte et de validation des données permettent un suivi régulier des performances et une prise de décision éclairée.

La performance du projet en matière de suivi et évaluation a été jugée “**satisfaisante**” par les deux missions de supervision de la Banque mondiale menées en 2025, confirmant la solidité du système et la qualité des informations produites.

a) Dispositif de suivi-évaluation du projet

Le dispositif de suivi-évaluation du projet (S&E) s'avère complet et pleinement opérationnel. Il comprend un Responsable de S&E et une Assistante en S&E, une étude de référence (baseline) validée, un manuel de S&E détaillé (objectifs, indicateurs, flux d'information, responsabilités) et un Système d'Information Intégré de Suivi-Évaluation (SIISE) modulable.

Un Assistant Technique international en S&E a été recruté afin de renforcer le dispositif de suivi-évaluation du projet. L'équipe de l'UGP a bénéficié de sessions de renforcement de capacités animées par cet Assistant Technique, portant sur : (i) la sensibilisation à l'importance du S&E, (ii) la révision et l'appropriation des indicateurs (définitions et méthodes de calcul), et (iii) l'amélioration des outils de collecte pour garantir la disponibilité de données fiables et de qualité.

b) Situation actuelle des indicateurs du cadre de résultats

Avancement des indicateurs au 16 décembre 2025 :

Les indicateurs du cadre de résultats connaissent une évolution positive. Sur les huit (8) des résultats de PROBLUE, quatre (4) ont déjà atteint une large part de leurs cibles pour l'année 2025, représentant un taux de réalisation de **50%**.

En parallèle, **trois (3) autres** indicateurs affichent une progression en cours, témoignant d'une dynamique encourageante dans l'atteinte des objectifs fixés.

Tableau 5: Evolution des indicateurs des résultats relatifs à la pêche et à l'économie bleue au 16 décembre 2025

<i>Indicateurs</i>	Unité	BL	2024			2025			Note
			Prévision	Réalisation	Taux	Prévision	Réalisation	Taux	
IRI 16 : Bénéficiaires des activités de la pêche	Nbre	0.0	1520	437	28,7%	3322	1 018	30.6%	(a)
IRI 17 : Bénéficiaires des activités de la pêche - dont femme	Nbre	0.0	380.0	388	102%	831	436	52.5%	
IRI 18 : Les réformes des politiques nationales dans le domaine de la pêche et	Nbre	11.0	7.0	6.0	85,7 %	8.0	7.0	87.5 %	(b)

de l'aquaculture ont été prises en compte									
IRI 18.0 : Superficie des zones couvertes par les plans d'aménagement	Ha	5.0	5.0	11.0	236%	6.0	11.8	196.7%	(c)
IRI 19 : Hommes et femmes participant à la planification et à la prise de décision sur l'économie bleue	Nbre	11.0	0.0	0.0	0.0%	33.0	94	284.8%	(d)
IRI 19.0 : Dont la proportion des femmes	%	0.0	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	
IRI 20 : Organisations de défense des droits des femmes consultées et impliquées dans la planification du paysage marin	Nbre	0.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	2.0	200%	(e)
IRI 21 : Pêcheries sous gestion durable	Nbre	1.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	1.0	100%	(f)
IRI 22 : Augmentation de la valeur grâce à l'amélioration de la manipulation des produits de la pêche dans le cadre d'une gestion améliorée	USD	17382	0.0	0.0	0.0%	67596,6	0.0	0.0%	(g)
IRI 23 : Pays où toutes les informations importantes relatives à la pêche sont rendues publiques	Nbre	3.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	0.0	0.0%	(g)

Commentaires :

- (a) Au total, **1 018** personnes dont **436 femmes** ont bénéficié des appuis du projet dans le cadre des activités de pêche financées par PROBLUE, soit **30,6 % de progression** par rapport à la cible 2025. Les bénéficiaires ont reçu des équipements (DCP, kits de sécurité, échoirs, etc.) et formations, incluant normes sanitaires, techniques de transformation et structuration des femmes transformatrices des produits halieutiques.
- (b) Au 11 décembre 2025, 7 accords de cogestion **des zones côtières** ont été signé et mis en œuvre dans les trois îles, soit une progression de **87,50%**.
- (c) **11,80 ha** de mangrove sur les 6 ha prévues en 2025 ont reboisées, soit une réalisation de 196,70%. Des associations communautaires ont signé avec le FSRP un accord de suivi et d'entretien des plants reboisés. Le suivi de la croissance de ces plants se déroule de manière satisfaisante.
- (d) **94** hommes et femmes sur **33 prevus en 2025** ont participé à des ateliers et réunions de validation des plans d'aménagement des zones côtières, des paysages marins et des pêcheries, soit une réalisation de **284,80%**.
- (e) **Deux (02)** organisations de défense des droits des femmes ont été consultées et impliquées dans la planification du paysage marin à travers un atelier national. Il s'agit de l'Association

Comorienne pour le Bien-Être de la Famille (ASCOBEF) et le Réseau Femme de Développement, soit une réalisation de **200%**.

- (f) Au 11 décembre 2025, **une (01)** pêcherie sous gestion durable a été mise en place. Il s'agit de **la pêcherie des poulpes**, qui bénéficie désormais de pratiques de gestion durable pour assurer la préservation des ressources et la pérennité de l'activité.
- (g) Aucune activité devant renseigner les indicateurs pour cette composante n'a encore réalisée au 11 Décembre 2025.

31. Organisation des réunions du Comité de Pilotage du Projet

La 4^e réunion du Comité de Pilotage du projet, initialement prévue pour le mois de novembre, n'a pas pu se tenir. À la suite d'une demande du Gouvernement relative à la restructuration du projet, l'UGP est en attente de l'avis de non-objection de la Banque mondiale afin de pouvoir organiser la réunion d'ici fin décembre 2025.

32. Ventilation des réunions des services de l'UGP

La tenue régulière des réunions de service est un indicateur d'une gestion et d'une coordination efficaces des activités du Projet. Au 11 décembre 2025, 39 réunions sur 48 prévues ont été tenues, soit un taux de réalisation de 81,25%.

Ces réunions regroupent autour du Coordonnateur et tout le personnel du projet. Elles sont l'occasion de faire l'état d'avancement des activités, de planifier les activités à réaliser et de discuter sur la pertinence et l'efficacité des actions menées dans le cadre du projet. Elles permettent aussi d'harmoniser les stratégies et les méthodes d'intervention. À la suite de ces réunions, des procès-verbaux (PV) sont élaborés et partagés.

33. Mission d'appui à la mise en œuvre du FSRP

En 2025, le FSRP a reçu deux missions d'appui de la Banque Mondiale (2 au 15 juin 2025 et 3 au 14 novembre 2025). Les principaux objectifs de ces missions étaient de : (i) rencontrer les partenaires techniques et financiers intervenant dans le secteur agricole et la sécurité alimentaire pour assurer la coordination et la synergie des activités du projet avec leurs interventions ; (ii) d'évaluer l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet FSRP; et (iii) discuter et mettre à jour les activités prioritaires dans les différents documents du projet tels que le plan de passation de marchés, le plan de travail et le budget annuel pour l'année fiscale 2025.

L'équipe de la mission s'est entretenue avec l'UGP, les autorités gouvernementales, les parties prenantes, ainsi que des partenaires du projet. Pour les autorités gouvernementales, il s'agissait principalement d'un état de lieu des activités du projet pour assurer la coordination et la synergie avec leurs interventions.

Pour l'équipe du projet, il s'agissait de la revue des activités du projet par composante, la discussion et la mise à jour des activités prioritaires dans les différents documents du projet (plan de passation de marchés, plan de travail et budget annuel de 2025, ...) et la revue des procédures de gestion environnementale et sociale.

D'une manière générale, la **notation globale du projet** en 2025 est maintenue « **Satisfaisante** ». Les missions ont constaté que la mise en œuvre des activités progresse bien en général malgré quelques retards qui devraient être rattrapés en mettant en œuvre les actions et mesures prises pendant les deux missions.

34. Gestion des risques environnementaux et sociaux (E&S)

Conformément à l'accord de financement, les documents de gestion des risques environnementaux et sociaux sont élaborés, validés et publiés, notamment :

- Le Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) ;
- Le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale (CGES contenant le PIGPP) ;
- Le Plan de mobilisation des parties prenantes (PMPP contenant le MGP) ;
- Les Procédures de Gestion de la Main d'Œuvre (PGMO).

Le projet a développé un mécanisme de gestion de plaintes, et il a mis en place des Comités de gestion des plaintes aux sites d'intervention du projet. Le projet a tenu également des séances de sensibilisation et de formations sur les principes de sauvegardes E&S, MDGP et VBG au profit des bénéficiaires du projet.

a) Sensibilisation et Formation

Le projet a organisé trois (03) séances de sensibilisation et de formation sur les normes et principes de gestion des risques environnementaux et sociaux, ainsi que sur les Violences Basées sur le Genre (VBG). Ces sessions ont bénéficié à plus de 157 participants, dont 89 représentants des institutions chargées de la mise en œuvre du projet, 35 membres des CRDE bénéficiaires et 33 parties prenantes diverses, incluant 13 femmes.

b) Gestion des plaintes

Le projet a mis en place un mécanisme de gestion des plaintes (MGP) ainsi que trois comités de gestion des plaintes dans les zones d'intervention. À ce jour, l'UGP a enregistré cinq (05) plaintes ou doléances, dont quatre (04) liées à la passation des marchés et une (01) concernant les pistes rurales.

c) Autres activités réalisées dans le cadre de sauvegardes et VBG

- Elaboration d'un plan contingent des activités du PTBA 2025 ;
- Mises en œuvre des outils de Gestion de risques E&S dans la réalisation des activités du projet;
- Suivi de l'approbation et de la publication du PGES pour la réhabilitation des pistes rurales ainsi que pour le marché aux poissons de Mohéli.
- Mise en place des comités des zones d'intervention en cours ;
- Elaboration, Validation et publication des EIES/PGES des Pistes rurales ;
- Suivi de la mise en œuvre des PGES, PGES-E pour la réalisation des travaux et à l'application des clauses E&S ;
- Elaboration des fiches de filtration pour la réhabilitation des laboratoires, poulaillers, citernes et marchés de pêche ;
- Actualisation du PGES pour la réhabilitation des marchés de pêches ;
- Mobilisation communautaire : 8 zones d'interventions ont été sensibilisés et 18 engagements signés ;
- Intégration les clauses E&S dans les DAO des sous-projets ayant reçu la validation des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

35. Genre et inclusion sociale

Le projet accorde une attention particulière à l'inclusion des femmes et des jeunes dans ses activités. Sur les 7642 bénéficiaires directs du Fonds PROBLUE, 1912, soit 25%, sont des femmes, ce qui reflète l'importance accordée à la participation féminine.

En 2025, sur les 13 322 bénéficiaires directs ciblés pour l'année (IDA et Problue), **10 231** sont des **femmes**, soit **35,09 %**. Ces chiffres indiquent que le projet parvient à maintenir une forte représentation féminine parmi les bénéficiaires, tout en identifiant des marges de progression pour atteindre ou dépasser l'objectif initial de parité dans les interventions futures.

Il convient également de noter que, sur un effectif total de 34 agents au sein de l'Unité de Gestion du Projet FSRP, **10** sont des **femmes**, soit **29,41%**. Cette répartition reflète une parité Homme/Femme relativement proche de la réalité.

36. Communication du projet

La communication est un plier essentiel dans la mise en œuvre du projet FSRP. Elle intervient en amont et en aval, elle accompagne toutes les composantes du projet à toutes les étapes pour la visibilité. Elle est déployée à deux niveaux : dans les opérations, à travers les activités des composantes, confiées aux partenaires de mise en œuvre et au niveau institutionnel par l'Unité de Gestion du Projet.

Un Responsable de communication a été recruté pour renforcer la visibilité des actions du projet. Depuis son recrutement, les activités sont régulièrement diffusées à travers les réseaux sociaux, la presse écrite (journaux) et les médias audiovisuels, notamment la télévision.

Le Responsable de communication a également élaboré le plan de communication du projet, ainsi que la stratégie de mise en œuvre, afin d'assurer une diffusion cohérente, efficace et adaptée des informations auprès des différentes parties prenantes.

4. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le présent rapport met en évidence un niveau d'avancement global satisfaisant du financement TF0C1418-KM PROBLUE dans le cadre du FSRP, tant sur le plan physique que financier.

Le taux de réalisation physique du PTBA 2025 atteint **50%** (68,38 % si l'on intègre les activités en cours), traduisant une dynamique globalement positive malgré des performances contrastées entre composantes.

En ce qui concerne la mise en œuvre physique du PTBA 2025, l'analyse des données fait ressortir un taux de réalisation global de **50%**, traduisant un niveau d'avancement **moyen**, mais avec des performances **fortement contrastées** selon les composantes.

Sur le plan financier, l'exécution globale du PTBA 2025 atteint 37,2%, avec une forte performance de la Composante 1 (58,84 %) et un retard notable au niveau de la Composante 2 (7,34%). Le taux de décaissement global, évalué à 78,29%, atteste d'une capacité d'absorption avérée, bien que des efforts restent nécessaires pour accélérer les opérations encore en cours.

Sur le plan financier, au 16 décembre 2025, **l'exécution financière globale du PTBA 2025** approuvé par PROBLUE atteint **387 042 587 KMF** (879642,243 USD), soit **37,2 %** des **1 040 129 045 KMF** (2 363 930 USD) prévus. Cette performance globale masque toutefois de fortes disparités entre les composantes.

S'agissant de la **situation financière globale du fonds PROBLUE**, les réalisations cumulées atteignent **569 242 097 KMF** (1 293 732 USD), correspondant à un taux d'exécution de **43,12 %**, indiquant une exécution inférieure aux prévisions, malgré une performance relativement satisfaisante de la Composante 1 (**57,07 %**). Ce niveau témoigne d'une progression régulière, tout en soulignant la nécessité d'intensifier les efforts pour parvenir à une exécution financière harmonisée et conforme aux prévisions.

Enfin, le taux de décaissement global enregistré dans ***Client Connection*** s'élève à **78,29 %**, avec **2,35 millions USD** déjà décaissés sur **3 millions USD** accordés par PROBLUE. Un **solde de 651 437 USD** demeure à décaisser et requiert une accélération des activités restantes.

L'examen comparé de l'avancement physique et financier montre que les **réalisations physiques progressent plus rapidement que les dépenses**. En effet, **50%** des activités planifiées ont été effectivement mises en œuvre, contre **37,20%** du budget exécuté. Cette situation traduit généralement une bonne progression opérationnelle, assortie d'un rythme de décaissement plus lent.

Les indicateurs du cadre de résultats montrent une évolution positive. Sur les **huit indicateurs** du cadre de résultats, **quatre** ont déjà atteint une part significative de leurs cibles 2025, soit un **taux de réalisation de 50%**. Parallèlement, **trois autres** indicateurs montrent une progression encourageante, ce qui reflète des progrès substantiels et prometteurs à ce stade intermédiaire de la mise en œuvre du projet.

La performance globale du projet FSRP en 2025 est jugée satisfaisante, tant au niveau de la mise en œuvre des activités que de la gestion des ressources humaines et financières, le suivi et évaluation ainsi que la gestion des risques environnementaux et sociaux par **deux missions de supervision de la Banque Mondiale, menées en 2025**.

D'une manière générale, la **notation globale du projet** en 2025 est maintenue « **Satisfaisante** ». Toutefois, l'atteinte complète des objectifs et l'optimisation du financement nécessitent une accélération ciblée sur les composantes à faible exécution financière.

RECOMMANDATIONS :

- Accélérer la mise en œuvre de la Composante 2 (SC 2.3)**
 - Prioriser la contractualisation et le lancement des activités en retard ;
 - Renforcer l'appui technique et logistique aux unités d'exécution.
- Améliorer le rythme de décaissement**
 - Réduire les délais administratifs et de paiement ;
 - Anticiper la programmation des marchés restants pour éviter les reports.
- Aligner l'exécution financière sur l'avancement physique**
 - Revoir la planification budgétaire des activités lourdes en coûts ;
 - Assurer une synchronisation entre livraisons, validations et paiements.
- Stabiliser et sécuriser les acquis**
 - Poursuivre les actions de gestion environnementale et sociale ;
 - Maintenir le niveau d'engagement institutionnel et intersectoriel.

ANNEXES 1 : ETAT D'AVANCEMENT DES ACTIVITES PAR COMPOSANTE

Composante 1 : Renforcement des capacités de production agricole résiliente

Sous-composante 1.3: Pêcheries résilientes

Activités	État de mise en œuvre	Taux Réalisation physique (%)	Commentaires
Amélioration des capacités de production			
Achat et Implantation de dispositifs de concentration de poissons (DCP)	15 Dispositifs de Concentration de Poissons (DCP) ont été livrés aux pêcheurs, afin de limiter les déplacements en mer.	100%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est d'améliorer la productivité et la sécurité de la pêche artisanale en facilitant l'accès des pêcheurs à des zones de concentration de poissons. - Le processus d'acquisition et d'installation de 15 nouveaux DCP est en cours.
Appui aux pêcheurs à pirogue d'un Kits de sécurité en mer.	500 kits de sécurité ont été distribués aux pêcheurs. Il s'agit des lampes de poches, des juillettes de sauvetages, des imperméables, des lignes de pêches, des hameçons, des couteaux et des sifflets.	100%	L'objectif est de renforcer la sécurité en mer des pêcheurs, réduire les risques d'accidents et promouvoir des pratiques de pêche sécurisées.
Appui à la DGRH en moyen de transport pour la mise en œuvre des activités.	Le projet a procédé à la remise officielle d'un (01) véhicule pick-up neuf et de six (06) motos au profit de la DGRH.	100%	L'objectif est de renforcer les capacités opérationnelles et logistiques de la DGRH afin d'améliorer l'efficacité du suivi de terrain, la coordination des activités et la mise en œuvre des interventions du projet.
Appui en embarcation motorisées pour la surveillance des zones de cogestion	Un appel d'offre pour l'acquisition de 14 embarcations pour faciliter la surveillance des zones de cogestion a été lancé dans les journaux. L'évaluation des offres a été réalisée. Les prestataires seront notifiés d'ici le 20 décembre 2025	20%	La signature du contrat avec le ou les prestataire(s) de services est prévue fin décembre 2025.
Formation sur la technologie et entretien DCP	Les TDRs pour la formation sont d'élaborés et la formation sera dispensée par l'école Nationale de Pêche et de la Marine Marchande	5%	La formation sur la technologie et entretien DCP est prévue à partir de mi-décembre 2025.

Achat et immersion des pots à poulpes	5000 pots à poulpes sont achetés et posées sur 5 sites de cogestion au niveau national. La répartition des sites est la suivante : deux sites à Anjouan (Ouani et Maraharé), deux sites à Mohéli (Barakani et Djoiézi) et un site à Grande Comore (Ourovéné).	100%	L'objectif est de favoriser la reproduction et la croissance du poulpe, augmenter les rendements halieutiques et soutenir la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des pêcheurs.
Renforcement des capacités et sensibilisation des Communautés des pêcheurs sur la gestion durable des ressources côtières et marines.	- 14 accords de cogestion ont été signés, incluant la participation active des femmes. - 14 comités de cogestion ont été structurés et formés au niveau national. - Des séances de sensibilisation des communautés des pêcheurs sur la gestion durable des ressources côtières et marines ont été organisées dans les îles.	100%	L'objectif est de promouvoir une gouvernance inclusive et durable des ressources côtières et marines, en renforçant l'implication des communautés locales, en particulier des femmes, dans leur protection et leur gestion.
Améliorations de la chaîne de valeur + WASH			
Contrôle et supervision des chantiers de réhabilitation des marchés de poissons	Le consultant chargé du contrôle et de la surveillance des travaux de réhabilitation des marchés de poissons a été recruté et est opérationnel depuis le 9 octobre 2025. Toutefois, les travaux sont suspendus suite à une instruction du Gouvernorat de Mohéli.	100%	L'objectif est d'assurer la qualité, la conformité et le respect des délais des travaux de réhabilitation des marchés de poissons.
Réhabilitation des marchés de Poissons de Mohéli.	- L'entreprise a démarré le 28 octobre 2025 et la réhabilitation est en cours, avec une réception provisoire prévue en juillet 2026. Cependant, les travaux sont suspendus suite à une instruction du Gouvernorat de Mohéli.	3%	L'objectif est de moderniser les infrastructures de commercialisation, améliorer les conditions d'hygiène et de conservation des produits halieutiques, et renforcer la sécurité alimentaire des populations.
Appui aux coopératives de femmes en équipement de production et de transformation alimentaire.	Vingt (20) coopératives féminines ont été structurées et chacune a été équipée d'un séchoir, soit un total de vingt (20) séchoirs.	100%	L'objectif est de renforcer l'autonomie économique des femmes et améliorer la transformation et la conservation des produits halieutiques.
Formation des femmes sur le séchage et fumage et sur autres techniques de transformations.	Vingt (20) coopératives féminines des trois îles ont été formées aux techniques de séchage, de fumage et à d'autres méthodes de transformation.	100%	L'objectif est de renforcer leurs capacités de valorisation des produits halieutiques et d'améliorer leurs revenus.
Réhabilitation des chambres froides existantes pour produits halieutiques	Treize (13) chambres froides, d'une capacité de 2,5 tonnes chacune, ont été réhabilitées grâce à l'installation de kits solaires	100%	L'objectif est d'améliorer la conservation des produits halieutiques, réduire les pertes post-

	hybrides : sept (7) en Grande Comore, quatre (4) à Anjouan et deux (2) à Mohéli.		capture et renforcer la sécurité alimentaire ainsi que les revenus des pêcheurs
Appui aux revendeuses et transformatrices des produits de la pêche en congélateurs solaires.	L'identification des spécifications techniques adaptées afin de garantir l'efficacité, la durabilité et la pertinence des équipements pour les bénéficiaires est en cours	5%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de renforcer la conservation des produits de la pêche et soutenir l'activité économique des bénéficiaires. - L'acquisition des équipements est prévue au premier trimestre 2026.
Gouvernance des pêches			
Recrutement d'un consultant international en appui à l'évaluation du stock et élaboration de la stratégie nationale de collecte de données sur les petits pélagiques et langoustes	Le consultant international a été recruté et se trouve actuellement aux Comores pour sa deuxième mission.	50%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de renforcer la gestion durable des stocks de petits pélagiques et de langoustes grâce à une collecte de données fiable.
Encadrement et suivi pour échantillonnage des marées	Deux bulletins statistiques sur la pêche artisanale ont été élaborés et diffusés.	100%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de garantir une collecte fiable des données halieutiques.
Elaboration d'un plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes	Le plan d'aménagement de la pêcherie des poulpes a été élaboré, validé et est disponible.	100%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est d'assurer une exploitation durable de la pêcherie des poulpes. - La DGRH avait mis en place une équipe de travail national pour l'élaboration de ce document.
Mise à jour de l'enquête cadre du secteur de la pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Les TDR de l'enquête-cadre ont été élaborés: <ul style="list-style-type: none"> • Le questionnaire est déjà disponible ; • Les documents de collaboration sont en cours de discussion entre l'INSED et la DGRH pour lancer l'activité. 	10%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de disposer de données actualisées pour une gestion efficace du secteur de la pêche. - Cette activité est confiée à l'INSED en collaboration avec la DGRH.
Renforcement des capacités de coopératives et des revendeurs poissons sur la gestion financière.	Les termes de référence (TDR) sont en cours d'élaboration.	0%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de renforcer la gestion financière des acteurs de la filière pêche.
Formation de 2 Ingénieurs halieutes	Le TDR relatif à l'approche et au processus de sélection des candidats a été élaboré. Les établissements d'appui ont été identifiés.	5%	<ul style="list-style-type: none"> - L'objectif est de renforcer les compétences en gestion des ressources halieutiques. - Cette activité est confiée à l'INRAPE en collaboration avec la DGRH.

Composante 2 : Soutien au développement durable des ressources naturelles pour des paysages agricoles résilients

Sous-composante 2.3: Gestion résiliente des ressources côtières et marines

Activités	État de mise en œuvre	Taux Réalisation physique (%)	Commentaires
Restauration des sites marins et côtiers			
Mise en place des pépinières de Mangrove	Trois (03) pépinières de mangroves, chacune couvrant une superficie de 0,067 ha et pouvant accueillir entre 3 000 et 5 000 plants, ont été mises en place à Anjouan et Mohéli, avec des taux de réussite respectifs variant de 50 % à 73 %.	75%	<p>5 espèces sont introduites et suivi dans la pépinière. Il s'agit de <i>Rhizophora mucronata</i>, <i>Ceriops tagal</i>, <i>Bruguiera gymnorhiza</i>, <i>Heritiera littoralis</i> et <i>Lumnitzera racemosa</i>.</p> <p>Ces pépinières permettent de produire des plants de qualité pour soutenir les activités de reboisement et la restauration des écosystèmes côtiers.</p>
Lancement de la campagne de reboisement des mangroves	<ul style="list-style-type: none"> - La campagne de reboisement des mangroves a été lancée à Mohéli en présence du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Artisanat, du Ministre de l'Environnement et des Forêts et des autorités de l'île. - 03 hectares de mangroves ont été reboisées à Mohéli. 	100%	<ul style="list-style-type: none"> -L'opération de reboisement des mangroves va poursuivre à Anjouan et en Grande Comore. -Le reboisement des mangroves contribue à la restauration des écosystèmes côtiers, à la protection contre l'érosion et à l'amélioration de la biodiversité marine.
Suivi de la croissance des plantes reboisées	Des formations sur le suivi de la croissance et l'entretien des plantes ont été réalisées, afin de renforcer les capacités des associations communautaires.	50%	Les associations communautaires poursuivent le suivi, et une évaluation de l'évolution des plants reboisés est prévue en février 2026 ;
Suivi des accords de cogestion	<ul style="list-style-type: none"> - Les communautés ont été formées et sensibilisées sur les mesures de cogestion. - Les périodes de repos biologiques ont été respectées. 	50%	

Evaluation et diagnostique l'état de lieux de l'écosystème récifal au niveau national.	L'évaluation des écosystèmes récifaux est achevée dans cinq villages en Grande Comore et en cours dans sept villages à Anjouan.	45%	L'évaluation est menée en collaboration avec le Parc Marin et l'AEDE. Après Anjouan, la mission se poursuivra à Mohéli. Le rapport final est prévu pour le 31 décembre 2025.
--	---	-----	--

ANNEXE 2

Décaissement du projet dans Client connection au 11/12/2025

SITUATION DES DECAISSEMENT EN USD

Financement	Nature	Mise en vigueur	Montant accordé	Montant décaissé	% décaissé	Reste à décaisser	Date clôture
TF0C1418-KM PROBLUE	Don	05/09/2023	3 000 000 USD 1 267 250 448 KMF	2 348 563 USD 992 072 374 KMF	78,29%	651 437 USD 275 178 074 KMF	31/08/2029

ANNEXE 3

Suivi de l'Evolution des indicateurs des résultats intermédiaires relatifs à la pêche et à l'économie bleue (PROBLUE) au 16 Décembre 2025.

Indicateurs	Unité	BL	2024			2025			Observations/Commentaires
			Prévision	Réalisation	Taux	Prévision	Réalisation	Taux	
IRI 16 : Bénéficiaires des activités de la pêche (ventilés par île)	Nombre	0.0	1520	437	28,7%	3322	1 018	30.6%	Au 11 Décembre 2025, 1018 bénéficiaires ont été appuyés par le projet dans le cadre des activités de pêche. Ces bénéficiaires ont reçu des dotations en équipements (DCP, de sécurité en mer, séchoirs...) ainsi qu'un renforcement de capacités à travers des formations et un accompagnement technique (formation sur les normes sanitaires des produits de pêches, formation sur le séchage et fumage et sur autres techniques de transformations, structuration des femmes transformatrices des produits halieutiques, accords de cogestion...).
IRI 17 : Bénéficiaires des activités de la pêche - dont femme	Nombre	0.0	380.0	388	102%	831	436	52.5%	
IRI 18 : Les réformes des politiques nationales dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture ont été prises en compte	Nombre	11.0	7.0	6.0	85,7 %	8.0	7.0	87.5 %	Il s'agit des accords de cogestion des zones côtières, les plans d'aménagement des pêcheries mis en œuvre.

<u>IRI 18.0</u> : Superficie des zones couvertes par les plans d'aménagement	Ha	5.0	5.0	11.0	236%	6.0	11.8	196.7%	Des associations communautaires ont signé avec le projet FSRP un accord de suivi et d'entretien des plants reboisés. Le suivi de la croissance de ces plants se déroule de manière satisfaisante. Une évaluation sera conduite après une année afin de déterminer la superficie effectivement reboisée.
<u>IRI 19</u> : Hommes et femmes participant à la planification et à la prise de décision sur l'économie bleue	Nombre	11.0	0.0	0.0	0.0%	33.0	94	284.8%	Il s'agit des participants aux ateliers et réunions de validation des plans d'aménagement des zones côtières, des paysages marins et des pêcheries.
<u>IRI 19.0</u> : Dont la proportion des femmes	%	0.0	0.0	0.0	0.0%	0.0	0.0	0.0%	
<u>IRI 20</u> : Organisations de défense des droits des femmes consultées et impliquées dans la planification du paysage marin	Nombre	0.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	2.0	200%	Deux (02) organisations de défense des droits des femmes ont été consultées et impliquées dans la planification du paysage marin à travers un atelier national : <ul style="list-style-type: none"> • Association Comorienne pour le Bien-Être de la Famille (ASCOBEF) • Réseau Femme de Développement

IRI 21 : Pêcheries sous gestion durable	Nombre	1.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	1.0	100%	Au 11 Décembre 2025, une (01) pêcherie sous gestion durable a été mise en place. Il s'agit de la pêcherie des poules , qui bénéficie désormais de pratiques de gestion durable pour assurer la préservation des ressources et la pérennité de l'activité.
IRI 22 : Augmentation de la valeur grâce à l'amélioration de la manipulation des produits de la pêche dans le cadre d'une gestion améliorée	USD	17382	0.0	0.0	0.0%	67596,6	0.0	0.0%	Au 11 Décembre 2025, aucune activité devant renseigner cet indicateur n'a encore réalisée
IRI 23 : Pays où toutes les informations importantes relatives à la pêche sont rendues publiques	Nombre	3.0	1.0	0.0	0.0%	1.0	0.0	0.0%	Au 11 Décembre 2025, aucune activité devant renseigner cet indicateur n'a encore réalisée